

### Le mot du Maire :

Les prochaines échéances électorales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 et permettront d'installer un nouveau conseil municipal pour une durée de six ans.

Les années de ce mandat qui s'achève ont été intenses, passionnantes mais également rudes et éprouvantes. Le temps est passé rapidement, depuis 2014 avec l'équipe municipale nous avons pu mener à bien un ensemble de projets et préparer l'avenir.

La fin de ce mandat verra, je l'espère, la concrétisation du projet de réhabilitation de l'école élémentaire du Bois Hardy et le début des travaux de l'assainissement collectif. La mise en sécurité et l'embellissement des bâtiments et des espaces publics ont été pour la plupart achevés. Mais il reste encore beaucoup à faire et à imaginer.

Ce mot du maire sera le dernier que je vous adresserai car j'ai décidé de ne pas me représenter.

La fonction de maire est un engagement de chaque instant, qui comprend de nombreuses responsabilités auxquelles j'espère avoir su répondre dans un souci d'équité et de transparence.

Il me semble que j'ai désormais un âge raisonnable pour prendre ma retraite.

Je tiens à remercier les élus qui m'ont accompagnée au cours de ce mandat ainsi que l'ensemble du personnel communal et tous celles et ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer.

Il vous appartient de décider par votre vote de la suite à donner à l'avenir de notre commune.

Je souhaite simplement que les politiques publiques qui y seront menées soient le reflet de choix démocratiques, et d'une volonté de solidarité dans le respect de chacun et de l'intérêt général.

Merci à toutes et tous de la confiance que vous avez su me témoigner. Bonne fin d'année,

Avec l'équipe municipale, j'aurai le plaisir de vous accueillir au Chat d'eau à l'occasion des vœux, le dimanche 12 janvier 2020 à 11 h 00.

Le Maire  
Christine BOUYER

### VIE DES COMMISSIONS

#### Bâtiment / Voirie :



#### De nouveaux outils pour le service technique :

De nouveaux outils pour les services techniques dans le cadre de la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires.



#### École élémentaire du Bois Hardy :

La première tranche est terminée et les enfants profitent pleinement des nouveaux sanitaires à l'intérieur du bâtiment scolaire. Plus besoin de sortir sous le préau pour les besoins pressants ! Lors des travaux, une ancienne fosse étanche a été découverte, ce qui a stoppé l'exécution de la suite du chantier. Des études ont été diligentées, la solution technique a été arrêtée, chiffrée, le choix des entreprises effectué. Les demandes de subventions complémentaires ont été lancées. Aujourd'hui, les travaux prépa-



#### Mairie Horaires d'ouverture au public :

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :**  
9 h 00 - 12 h 15

**Fermée le mardi / Tél. : 05.46.51.00.45**

**Samedi :** permanences des élus  
sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00

courriel : [mairie@marsais.fr](mailto:mairie@marsais.fr)  
accueil@marsais.fr

#### Agence Postale Horaires d'ouverture :

**Du lundi au vendredi : 9 h 15 - 12 h 15**  
Tél. : 05.46.41.53.24

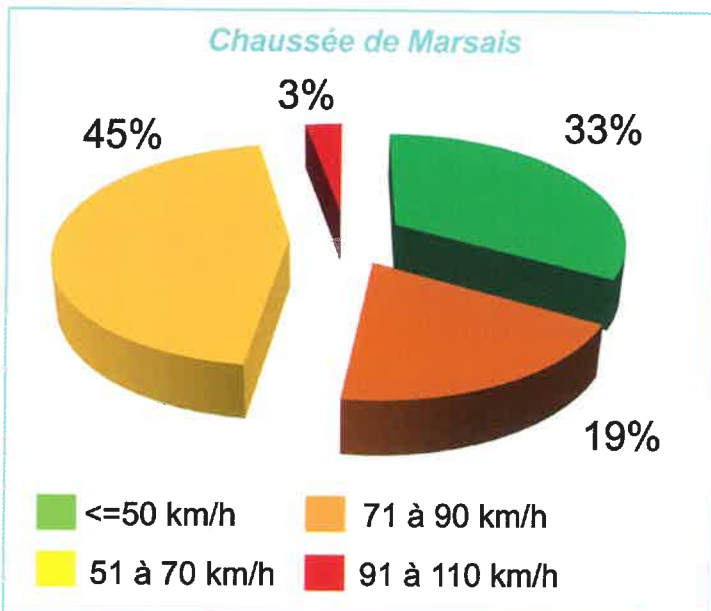
ratoires (micropieux) sont réalisés et le cours normal des travaux est repris. Ils s'étaleront jusqu'en Février de l'année prochaine. Le groupe scolaire sera totalement terminé avec une maternelle récente (2011), une élémentaire rénovée avec une cour de récréation sécurisée, et un passage protégé entre la rue de la Laiterie et la route de Mauzé.

### Radars

Nous avons opéré cet été, 3 campagnes de radar pédagogique :

1) du 18 juin à début août à la Chaussée de Marsais sur la D120 dans les 2 sens de circulation.

37 230 passages ont été observés sur la D120 dans le passage du lieu-dit. La vitesse moyenne observée est de 58 km/h, trop forte par rapport aux 50 km/h autorisés. Seulement un tiers des véhicules circulaient au plus à 50 km/h. Environ 8 400 ont circulé entre 51 et 70 km/h. Plus de 8 000 contrôlés au-dessus de 70 km/h dont 1 000 à des vitesses supérieures à 90 km/h. C'est évidemment beaucoup !



2) devant l'école du 6 août au 15 septembre.

Plus de 46 000 véhicules sont passés devant l'école à une vitesse moyenne de 38 km/h. Seuls 22% des conducteurs ont respecté scrupuleusement la limite de 30 km/h, 60% ne dépassaient pas 40 km/h. Mais nous devons aussi constater, à toute heure, **186 grands excès de vitesse certes peu nombreux mais inadmissibles.**

3) à la sortie de Boisse vers Surgères du 16 septembre au 2 octobre.

Plus de 23 000 passages enregistrés. Une excellente moyenne de 50 km/h a été enregistrée en entrant dans le village ; 60 km/h en sortant (le radar enregistre aussi les véhicules arrivant derrière lui). 335 conducteurs roulaient au-dessus de 90 km/h dont 257 sortaient du village...

### Développement du cadre de vie :

#### Réunion publique du 9 juillet 2019 :



Les études sont achevées sur l'ensemble de la commune. Les consultations des entreprises pour les premières tranches station d'épuration et Boisse ont été lancées et les réponses sont attendues pour début décembre.

La Rése a adressé en septembre les documents concernant les branchements aux habitants de Boisse concernés par ces premières tranches, les retours sont attendus pour décembre également.

### Assainissement, enfouissement des réseaux :

**Réunion publique**

Assainissement collectif et adduction d'eau potable

9 juillet 2019  
18h45

Chat d'eau



Eau 17 (nouveau nom du Syndicat des eaux) prévoit un début des travaux au premier trimestre 2020 pour la première tranche. En parallèle, un diagnostic archéologique a été réalisé à Marsais Grand Rue et rue du Sacré Cœur. Les résultats seront connus au plus tard fin février 2020. Il peut en découler une prescription de fouilles complémentaires.

Nous avons décidé lors du Conseil Municipal du 18 avril 2018, de mettre à profit les travaux de l'assainissement et d'adduction d'eau potable pour poursuivre le programme d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. Le Sdeer et Orange viennent d'achever les études préalables de la première tranche route de Mauzé, ce qui permettra de réaliser les travaux en concordance avec le calendrier des travaux d'assainissement collectif.



### PLUi-H

L'enquête publique a eu lieu sur un mois, entre septembre et octobre. Quelques remarques ont été recueillies sur le cahier dédié et par le commissaire-enquêteur. Elles sont en cours de traitement. Quelques ajustements seront apportés et le PLUi-H devra être soumis à l'approbation des services de l'État, de chacune des Mairies et de la Communauté de Communes Aunis Sud. Après arrêté préfectoral, il sera mis en application dans les premiers mois de l'année prochaine.





**Juillet 2019 :** Modification de la décision modificative n°2 - Paiement des congés annuels d'un agent.

**Septembre 2019 :** Budget : décision modificative n° 3 - École élémentaire : demande de subvention - Voirie : demande de subvention travaux d'urgence - F.P.I.C 2019 : modalités de répartition du reversement entre la Communauté et les Communes Aunis Sud - EDF – nouveau contrat de novembre 2019 à décembre 2020.

**Octobre 2019 :** École élémentaire : Appel d'offres concernant la réhabilitation et la mise aux normes Ad'AP . Lot complémentaire : fondations spéciales. Choix de l'entreprise - Demande de subvention complémentaire - Haut Débit : autorisation de signature de la convention de servitude pour l'implantation d'armoires (PM) sur la commune avec Charente-Maritime Très Haut Débit - CDC : mise à disposition du service technique de la CdC Aunis Sud, autorisation de signature de la Convention. Modification des statuts de la CdC Aunis Sud - Bâtiments publics : salle communale complexe du Chat d'Eau : précisions sur les tarifs et le règlement.

Ce nouveau PLUi-H sera alors le document de référence pour toutes les instructions des dossiers liés à l'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de lotir).

### Développement durable :



#### Infos tri / collecte des déchets :

Cyclad mettra en place un nouveau calendrier de collectes à partir du 6 janvier prochain. Grâce aux efforts de tous, le tri

a augmenté de 35% et la quantité d'ordures ménagères à traiter a baissé de 20%.

Il reste cependant encore beaucoup à trier dans certaines de nos poubelles car 82% du contenu de nos bacs verts peut encore être trié ! Il y reste encore 25% d'emballages qui devraient être dans le bac jaune et 12,5% de produits alimentaires encore emballés !



#### La rentrée scolaire :

C'est avec un effectif stable, 90 élèves, 92 en novembre, que l'équipe pédagogique a commencé cette année scolaire 2019/2020. Quatre enfants ont fait leur première rentrée en petite section de maternelle. Les effectifs par classe vont de 20 enfants pour la classe de petite section, moyenne et grande section de maternelle, de 23 enfants pour la classe de grande section et CP, de 22 enfants pour les CE1 et CE2 et 25 enfants pour les CM1 et CM2.



Les classes de maternelle et CP expérimentent cette année « école dehors, la nature à notre porte », un programme pédagogique régional sur la biodiversité ordinaire. Porté par l'association « Nature et environnement 17 » et par l'Éducation Nationale, les enfants des deux classes se déplacent une demi-journée par semaine sur le terrain privé mis à disposition par le propriétaire. Plusieurs types d'activités sont proposés : observation de la faune et de la flore, recueil de traces, activités scolaires, activités libres et activités proposées par « Nature environnement 17 ».

#### Restauration scolaire :

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, conformément à la loi EGALIM du 30 octobre 2018, il est proposé un menu végétarien par semaine. Cette loi veut favoriser une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien-être animal. En plus d'un menu végétarien par semaine, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 seront

interdites les bouteilles d'eau en plastique et les pailles.

En 2022 la restauration collective aura obligation d'atteindre 50 % de produits locaux ou sous signe d'origine et de qualité. Les produits issus de l'agriculture biologique devront représenter une part au moins égale en valeur à 20%.

#### Communication :

Depuis le début du mandat il est question d'élaborer un « Guide du vivre ensemble ». C'est chose faite et vous l'avez trouvé dans vos boîtes aux lettres avec le Marsais Infos. Nous espérons que vous l'appréciez.



## VIE DE LA COMMUNE

#### Fête du 14 juillet :

Beaucoup de monde cette année et un beau feu d'artifice très applaudi par les spectateurs. Merci à nos commerçants pour leur participation : Boulanger, Glacière et Michael et son camion bar restaurant.



#### Marsais en fête le 20 octobre dernier :

Heureusement le ciel a été clément avec nous et la pluie s'est arrêtée pour l'après-midi de fête. Après un « dessert/café » offert par la mairie, au son du groupe AlexR, la place de l'école est devenue « Place des marronniers ». Les animations autour de la connaissance de la nature et des insectes des rivières de notre commune ont rassemblé beaucoup de familles.



Merci aux enfants de l'école et à Chloé Gardré sa directrice pour les magnifiques photos de Marsais. Celles-ci ont été exposées dans la nouvelle annexe du Musée de Marsais, ouvert pour cette occasion. Un grand merci aussi à Lucille Grivaux de Nature Environnement 17 et à Samuel Charpentreau du Syndicat des 3 rivières pour leur participation.



### Visite de l' ALSH de St Saturnin :

Le jeudi 24 octobre 2019, l'accueil de loisirs de St Saturnin du Bois proposait une journée « hors les murs ».

Une vingtaine d'enfants ont été accueillis à la salle des Marronniers à Marsais.

Au programme : découverte du village à travers un jeu de piste, d'une exposition photos (Marsais vu par les enfants de l'école du Bois Hardy) et du musée de la commune. Les enfants ont pu y découvrir : des objets et outils agricoles anciens retraçant l'histoire rurale et artisanale de la commune. Visite commentée par Jacline Dagneaux et Jean-Claude Portron. Merci à eux. Pour le goûter, des glaces artisanales avaient été commandées au Bar du village qui les confectionne avec du lait de chèvre et autres saveurs.

### Balade thermographique à Boisse le 30 janvier prochain :

#### La thermographie, qu'est-ce que c'est ?

La thermographie est une technique de mesure des températures obtenue à partir d'une caméra thermique et d'un appareil photo numérique.

La thermographie est un formidable outil visuel qui permet de se rendre compte de manière ludique et dynamique des déperditions énergétiques et ainsi de sensibiliser à l'importance de l'isolation.

La sortie se déroulera de la façon suivante : dans un premier temps un conseiller Espace info Énergie présentera rapidement les missions du service communautaire mais aussi le fonctionnement d'une caméra thermique, ses avantages et ses limites.

En seconde partie de soirée, aura lieu la visite : promenade d'environ 30 minutes afin de réaliser des clichés de quelques maisons plutôt proches. La balade se conclura par un temps de convivialité.

*Si vous êtes intéressés r.-v. à l'école à 19 heures.*



**Élections municipales les 15 et 22 mars prochain. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2019.**

## VIE DES ASSOCIATIONS



Page après page, le club des Seniors Actifs a écrit son histoire. En cette fin d'année 2019 le livre se referme avec tristesse mais sans amertume. J'ai la conviction que vous, les adhérents avez été heureux de partager les moments de loisirs que nous vous avons proposés; mais nos aînés ont perdu de leur énergie,

de leur autonomie et peu ou pas de générations plus jeunes sont venues redonner du souffle à notre club... Il en va ainsi pour bon nombre d'associations et le manque de bénévoles y est pour beaucoup.

J'ai eu énormément de bonheur à animer notre groupe au long de ces années et j'espère que le souvenir de nos sorties, repas, jeux, ateliers, sera prétexte à évoquer de bons moments d'amitié et de partage. Pour moi, je n'oublierai jamais la convivialité partagée et les attentions des uns et des autres dans les moments difficiles. Merci à tous. Je souhaite à tous le meilleur pour l'avenir et pour ne pas sombrer dans la nostalgie, je citerai St Augustin : « Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps ».

Je vous embrasse tous. Au revoir.

Votre présidente, Jacline Dagneaux.

### Foyer Rural



Nos activités qui ont redémarré depuis début Septembre, connaissent un vif succès.

La nouvelle section photo a eu sa première réunion le 5 octobre. Nous allons essayer de créer un nouvel atelier.

Le Foyer Rural vous propose un atelier bien être sur la pensée AYURVEDA, basé sur l'hygiène de vie indienne. Cette séance s'organise

sur 1 journée où l'intervenante explique les fondamentaux de cette pensée, comme par exemple comment tirer le meilleur profit des aliments en évitant les combinaisons néfastes pour la santé. Il s'agit d'une nouvelle façon d'aborder l'alimentation pour retrouver un équilibre et un bien être physiologique. L'intervenante peut également aborder les pratiques du massage ayurvédique. La participation de chacun serait modique, pour exemple pour 10 participants le prix serait de 5 € par personne.

Renseignements : 06.02.50.29.05 ou 06.30.18.71.94. Notre réveillon de la Saint Sylvestre aura lieu à la salle du Chat d'Eau à 20 h 00 : 05.46.51.03.85.

### Agenda :

#### Décembre :

**Vendredi 13 décembre :** Fête de Noël des enfants de la commune 18 h 30 - Chat d'Eau.

**Mardi 17 décembre :** Noël des enfants de l'école - organisé par l'UPEM qui offre un cadeau et un goûter aux enfants en présence du Père Noël !

Réveillon de la Saint Sylvestre : Foyer Rural - Chat d'Eau.

#### Janvier :

**Dimanche 12 janvier 2020 :** 11 heures, Vœux du Maire - Chat d'Eau

#### Février :

**Samedi 8 février 2020 :** Loto de l'UPEM

### Numéros Utiles :

**EDF / ENEDIS :** 09.72.67.50.17 / site internet : [www.erdf.fr](http://www.erdf.fr)

**ENEDIS :** <https://www.enedis.fr/particulier>

**Eau :** RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : [www.rese.fr](http://www.rese.fr)

**Déchets :** 05.46.07.16.66 / site internet : [www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com)

**Urbanisme CDC :** 05.46.07.22.33 / site internet

<https://aunis-sud.fr/je-mepanouis-en-aunis-sud/jai-un-projetimmobilier/plan-local-durbanisme-plui-h/>

**Eau 17 :** 05.46.92.40.30 / site internet [www.sde17.fr](http://www.sde17.fr) rubrique

«informations pratiques» / «assainissement individuel»